

BIENVENUE AUX TOUCHES !

Guide des nouveaux arrivants



Les Touches

www.lestouches.fr



Bienvenue aux Touches!



Vous avez choisi de venir vivre aux Touches et nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous.

Pour vous permettre de profiter pleinement des atouts de notre commune, la Municipalité a souhaité vous offrir par l'intermédiaire de ce livret d'accueil les informations nécessaires à votre installation.

Vous y trouverez les nombreux services mis à votre disposition : les commerces, les établissements scolaires, les associations, mais aussi l'histoire de notre ville. Il vous permettra de découvrir toutes les facettes de la vie de notre commune, et vous incitera, nous l'espérons, à vous associer à sa dynamique.

Par ailleurs, le site internet et le bulletin municipal vous informent régulièrement des projets qui dynamisent les Touches. N'hésitez pas à vous rendre à l'adresse : www.lestouches.fr ou sur la page Facebook www.facebook.com/communedestouches.

Les élus ainsi que les services de la mairie sont à votre écoute et se tiennent à votre disposition pour faciliter votre installation.

Cordialement

Laurence Guillemine
1^{ère} adjointe, Maire par délégation

Sommaire

- P.3** Mot d'accueil
- P.4** Découvrir Les Touches
- P.8** Vos élus
- P.11** Votre mairie
- P.12** À votre arrivée sur la commune
- P.13** Les équipements publics
- P.15** Enfance / Jeunesse
- P.17** Le CCAS
- P.22** Les associations
- P.24** Santé / Services
- P.25** La collecte des déchets
- P.27** Renseignements utiles



Découvrir Les Touches

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Les Touches à la Préhistoire

Des silex éclatés et taillés ont été retrouvés au Mont Juillet. Ils datent du Néolithique. Cette période s'étend de 5000 avant JC à 2500 avant JC. Ces dates donnent une idée de l'âge de silex. C'est également une période de grands bouleversements où l'homme se sédentarise et où les premiers villages apparaissent.

Des haches ont été retrouvées en 1916. Un agriculteur a découvert 24 haches à la Gérarderie. Elles sont de type « à talon » et en assez bon état. Elles furent retrouvées groupées systématiquement et bien rangées les unes sur les autres. Certaines sont exposées au Musée Archéologique de Nantes.

À l'époque Gallo-romaine

Le Mont Juillet aurait servi d'observatoire aux Romains. C'est d'ailleurs de là que le monument tirerait son nom : Juillet = Julius en l'honneur de Jules César. Ceci reste tout de même une hypothèse qui n'a pu être scientifiquement démontrée. Cependant, il est fort probable que les Romains seraient venus aux Touches puisque Petit Mars était un grand centre où l'on a retrouvé des traces gallo-romaines, telles que des poteries communes datant du 1er siècle.

Les Touches depuis le Moyen Age

« Les Touches » indique le défrichement de bois qui entourait Nort sur Erdre. La paroisse existe depuis 1287 et est située sur un sillon entre deux vallées. La paroisse dépend, alors, des seigneurs de Petit Mars (les seigneurs du Pont Hus) qui possèdent des droits à Ligné, à Mouzeil et à Nort sur Erdre. Et cela, jusqu'en 1789 ;

À la veille de la Révolution, la chàtellenie étend ses droits jusqu'aux Touches. A l'époque, les seigneurs levaient des impôts, sous forme d'argent, de volailles, de grains et de jours de travail. Ils percevaient également des redevances, notamment des foires et des marchés. C'étaient d'ailleurs ces manifestations qui leur rapportaient le plus.

En 1668, César de la Musse réussit à obtenir l'autorisation de Louis XIV d'ouvrir des foires et marchés pour différentes paroisses dont celle des Touches. Il y eut, ainsi, aux Touches, une nouvelle foire le premier jour de mai : la Saint Jacques, en plus de la Saint Mélayne. Ces foires et marchés se tenaient devant la Mairie et l'Eglise, une place qui était autrefois le champ de foire.

D'autre part, au 17^{ème} siècle, les Touches comptait de nombreux notaires et greffiers. C'est sans doute parce qu'ils préféraient être à proximité de leurs seigneurs.

Au 18^{ème} siècle, les habitants de la commune étaient appelés les « Tuchides ». La devise latine des Touches était : « Fromento vitique levis », ce qui veut dire : « Terre fertile pour le froment et la vigne ». En effet, à la fin du 19^{ème} siècle, il y avait encore 500 hectares de vignes : muscadet, gros plant.

Pendant la Révolution, le Conseil Municipal planta l'arbre de la liberté sur la Place du Champ de Foire. Il s'agissait d'un peuplier pris « au Corps de Garde » (aujourd'hui maison de re-traite). Plus tard, deux autres arbres furent plantés de chaque côté du peuplier.

En 1790, le premier maire de la commune fut élu. Il s'agissait de Monsieur Charles LECOMTE (qui était avocat et vivait au château de la Rigaudière). Puis, en 1848, le Maire et l'assemblée de la commune proclamèrent la République aux Touches. De nombreux domestiques de Nantes étaient originaires des Touches.

Auparavant, le bourg s'était construit dans l'axe Nantes Châteaubriant. En effet, c'était un axe très fréquenté par les diligences, les piétons et les cavaliers. Puis le bourg se développa dans l'axe Ancenis, Redon, La Baule. C'est là que s'installèrent des artisans tels que des tisserands, des sergiers, des tailleurs, des meuniers, etc...

TOURISME, PATRIMOINE DE LA COMMUNE

Le Mont Juillet

Calvaire sur lequel des silex éclatés et taillés ainsi que des haches polies ont été retrouvés. Il aurait été occupé par les Romains qui l'auraient ensuite utilisé comme un observatoire puisque c'est le point culminant de la commune. Dès le Moyen Age, un moulin y fut dressé, puis 4 autres y fonctionnèrent jusqu'à la seconde guerre mondiale. L'un d'entre eux devint un calvaire à la fin du 19^{ème} – début du 20^{ème} siècle.

Les moulins de la commune

Autrefois, la commune comptait huit moulins à vent et un moulin à eau. Le moulin des buttes produisait de la farine blanche qui était utilisée pour la fabrication du pain. Puis il devint une minoterie, c'est-à-dire une meunerie. Ce n'est qu'en 1991 que l'activité cessa.



Découvrir Les Touches

L'Eglise Saint Melaine

Sous la monarchie de Louis-Philippe 1^{er} « Roi des Français », en 1832, on décida d'agrandir l'église, l'ancienne étant jugée trop petite et délabrée. En effet, il faut savoir qu'à la fin du 19^{ème} siècle, les Touches comptait plus de 2 000 habitants. Le clocher date de 1861 ; Il est de style néogothique. Il est divisé en trois parties : partie basse au niveau de l'église et de la tribune, la seconde partie avec la « chambre de l'horloge » (où se trouve le déroulement des chaînes, des poids et des mécanismes de sonnerie). Les cloches se situent à 10 et 25 mètres du sol. Enfin, la dernière partie du clocher, réalisée en pierre, comprend la « pointe » qui culmine à 40 mètres. La croix fut rénovée en 1991. Le paratonnerre avec le coq se situe au-dessus de la croix. Le clocher mesure donc en totalité 44 mètres.

La statue du Sacré Cœur

Elle fut inaugurée le 31 mai 1903 et est constituée de pierre polychrome. On y observe un cœur planté d'une croix, entouré d'épines et de flammes, ce qui est caractéristique de la dévotion au Sacré Cœur.

Les mines de charbon

Elles s'étendaient sur 2 100 à 2 200 hectares et dépassaient les limites géographiques de la commune. Il s'agissait de puits peu profonds creusés au hasard sur des affleurements houillers qui servaient essentiellement à la consommation courante. La production de ces mines était de 2 à 300 hectolitres par jour. Du charbon contenant des cendres était extrait. Il servait à la cuisson de la chaux et à la fabrication du coke. Il y avait deux puits principaux d'extraction à la Bourgonnière et à Saint Auguste près de la Guérinière. Le puits de la Bourgonnière, sur le territoire de Mouzeil a été fondé en 1838 et arrêté en 1848. Il était exploité au moyen d'une machine à vapeur de dix chevaux et sur douze étages. Il faut abandonner à cause d'un crin ou resserrement des couches. Le puits de Saint Auguste, quant à lui, fut exploité de 1854 à 1875. Il avait 240 mètres de profondeur et produisait 200 hectolitres par jour. Les mines furent rattachées à partir de juin 1885 au réseau des chemins de fer.

Le « Corps de Garde »

C'est ici que se trouve aujourd'hui la maison de retraite. Madame Alotte de la Fuye, née Marguerite Pichelin vécut ici et plus précisément y passa sa jeunesse avec ses cousines. Elle était écrivain et notamment biographe de son oncle Jules Verne.

La Vieille Cure

C'est la plus vieille construction des Touches, ses fondations datant du 14^{ème} siècle. Elle fut, au cours des 15^{ème} et 16^{ème} siècles un relais de chasse appartenant à la « maison » de Condé. C'est à cette époque, 15^{ème} ou 16^{ème} siècles, que le volcan sur les flancs duquel elle est bâtie (le Mont Juillet) s'est affaissé et les glissements de terrain ont enseveli le rez-de-chaussée du logis. C'est aujourd'hui une cave. A partir du 18^{ème}, 1745 plus précisément, la propriété est devenue Maison Presbytérale. Puis vint la Révolution.

La République prend possession des biens de l'Eglise, la Vieille Cure revient donc à l'Etat. En 1800, le citoyen Jean Huet, Curé des Touches, la rachète, c'est lui qui fit construire les écuries et les puits. La Vieille Cure resta ensuite la propriété de la famille Tardiveau de la Révolution jusqu'en 1983. Elle fut une exploitation viticole de plus de 30 hectares, produisant du Muscadet et du gros Plant. La commune des Touches représentait l'îlot de production de Muscadet le plus au nord de la Loire.

Le Manoir du Bois-Souchard

C'est l'une des plus vieilles constructions des Touches. Elle appartenait aux Le Petit qui était l'une des grandes familles de la commune. Cette famille fit ériger une chapelle privée sur le domaine entre le 16^{ème} et le 17^{ème} siècle. Seule la tour cylindrique subsiste de la construction originelle du Manoir.

La Maison Rouge

Elle fut le théâtre du premier maquis homologué à Londres le 16 octobre 1943. Il s'agissait d'une ferme exploitée par Monsieur Martin des Touches. Il y accueillit les réfractaires au Service du Travail Obligatoire. À la mi-juillet, ils étaient au nombre de dix qui se logeaient dans les fermes voisines. Fin octobre, le nombre total de réfractaires était de 28 et à la veille de la création du maquis de Saffré : 41. Cette ferme était un endroit idéal : c'était un abri sûr pour les résistants car elle était située dans une région vallonnée et boisée, proche de la rivière, à quelques kilomètres de la voie ferrée et à plusieurs kilomètres des bourgs de Nort sur Erdre, Joué sur Erdre et des Touches. Le maquis fut créé en 1943 par Claude Gonord. En décembre 1943, Louis Loizel prit la tête du groupe. Il était employé comme domestique à la ferme de la Maison Rouge.

Le groupe avait des réunions une nuit sur deux. Il avait également un fanion et un chant intitulé « le petit drapeau ». Le fanion était tricolore et portait sur sa partie blanche un cœur doré sur lequel on avait projeté la devise « Vaincre ou mourir ». Cependant, la broderie ne fut jamais réalisée, faute de temps.

Puis, le 16 juin 1944, le Maquis fut transféré en forêt de Saffré car la Maison Rouge n'était pas un terrain plat, assez protégé, isolé et discret de plusieurs hectares.



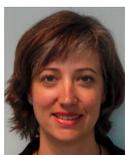
Vos élus

LE CONSEIL MUNICIPAL



Frédéric GRÉGOIRE

Maire
Vie économique,
ressources humaines,
logements sociaux



Laurence GUILLEMINÉ

Maire par délégation,
1^{ère} adjointe
Vice-Présidente de la
Communauté de Communes
Erdre & Gesvres en charge
de l'agriculture et de l'action
foncière



Paule DROUET

2^{ème} adjointe
Affaires sociales, culture,
Info/communication,
logements communaux,
réceptions



Stanislas BOMME

3^{ème} adjoint
Voirie, bâtiments
communaux, délégué
communautaire



Bruno VEYRAND

4^{ème} adjoint
Finances, affaires scolaires
(écoles, restauration sco-
laire, NAP)



Floranne DAUFFY

Conseillère déléguée
Enfance/jeunesse (ALSH,
multi-accueil, RAM, AJICO),
cadre de vie



Frédéric BOUCAULT

Conseiller délégué
Urbanisme, sports/vie
associative



Maryse LASQUELLE

Conseillère municipale
Vie économique, culture,
réceptions, communication,
urbanisme, voirie



Claire DELARUE

Conseillère municipale
Cadre de vie, affaires
scolaires, culture



Anthony DOURNAULT

Conseiller municipal
Finances, enfance, sport,
urbanisme, bâtiments



Magalie BONIC

Conseillère municipale
Finances, cadre de vie,
réceptions, sport,



Martine BARON

Conseillère municipale
Enfance, cadre de vie,
affaires scolaires, culture,
urbanisme



Marcel MACE

Conseiller municipal
Réceptions, sport,
logements, bâtiments



Sandrine LEBACLE

Conseillère municipale
Réceptions, logements,
bâtiments



Nelly HAURAI

Conseillère municipale
Enfance, affaires sociales



Daniel BORIE

Conseiller municipal
Elu communautaire
Liste d'opposition
Bâtiments



Corinne AVENDANO

Conseillère municipale
Liste d'opposition
Finances, cadre de
vie, réceptions, sport,
culture, urbanisme



Jean-Michel ROGER

Conseiller municipal
Liste d'opposition
Vie économique,
finances, urbanisme



Votre mairie

LES SERVICES MUNICIPAUX

Directrice Générale des Services :

Céline Daufouy
celine.daufouy@les-touches.fr
02.40.72.43.80

Accueil, état civil, réservations de salles:

Sylvie Leray
accueil.mairie@les-touches.fr
02.40.72.43.80

Urbanisme :

Chrystèle Cussonneau
chrystele.cussonneau@les-touches.fr
02.40.72.93.40

Affaires Scolaires :

Myriam Chotard
myriam.chotard@les-touches.fr
02.40.72.93.39

Comptabilité, Communication, Gestion des locatifs :

Lucie Marzelière
lucie.marzeliere@les-touches.fr
02.40.72.93.42

CCAS, Élections, Cimetière et Gestion du personnel :

Eugénie Cadeau
eugénie.cadeau@les-touches.fr
02.53.78.81.74

Responsable Service Technique :

Florence Rey
florence.rey@les-touches.fr
06.17.07.18.91

Périscolaire et ALSH Les Petits Drôles :

Cathalina BEAUTEMPS
lespetitsdroles44@gmail.com
02.51.12.42.96 / 06.23.95.25.45

À votre arrivée sur la commune

Afin de vous faciliter votre arrivée sur la Commune des Touches, vous trouverez ci-dessous les premières démarches à effectuer.

• Il faut informer son changement d'adresse auprès de :

- La Poste de votre ancien domicile
- La Caisse d'Allocations Familiales
- Le centre des impôts
- Votre banque, votre compagnie d'assurances...
- Les services d'Eau et d'Électricité...

• Inscription sur les listes électorales :

L'inscription est obligatoire pour les personnes âgées de 18 ans et plus, de nationalité française. Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Cette inscription peut s'effectuer toute l'année aux heures d'ouverture de la Mairie, à l'accueil. Les personnes qui s'inscrivent doivent se munir de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité...).

Enfin, les ressortissants étrangers issus d'un pays de l'Union Européenne peuvent s'inscrire sur les listes électorales, afin de participer à certaines élections (municipales et européennes).

• Inscription scolaire :

Vous devez inscrire vos enfants à l'école et aux différents services périscolaires si nécessaire. Vous trouverez toutes les informations concernant les services scolaires dans ce livret.

• Mise en conformité de la Carte grise :

- Pour l'immatriculation ou le changement de carte grise de votre véhicule, vous pouvez :
- vous rendre auprès d'un professionnel de l'automobile habilité par le ministère de l'intérieur à procéder à des opérations dans le cadre du système d'immatriculation des véhicules (SÍV) : Professionnels habilités à réaliser sa démarche en ligne via le site internet de la préfecture
- ou effectuer la déclaration en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>

Vous trouverez, à cet effet, pour votre information, tous renseignements concernant l'immatriculation des véhicules ainsi que les imprimés à remplir sur le site internet de la préfecture www.ants.gouv.fr/Les-titres/Certificat-d-immatriculation

Les services administratifs de la commune se tiennent à votre entière disposition pour vous aider dans vos démarches : Mairie Les Touches - 4 Place de la Mairie - 02 40 72 43 80 accueil.mairie@les-touches.fr - www.lestouches.fr



Les équipements publics

Équipements sportifs et culturels



BIBLIOTHÈQUE
rue du sacré cœur
02 40 72 43 96



SALLE POLYVALENTE
rue du Mont Juillet



BOULODROME
rue du Mont Juillet



TERRAIN DE FOOTBALL
rue du Stade



CITY PARK
rue du Stade



VESTIAIRES SPORTIFS
rue du Stade



SALLE OMNISPORT
rue du Mont Juillet

Les équipements publics

Équipements sportifs et culturels

Renseignements en Mairie au 02 40 72 43 80 ou par mail :
accueil.mairie@les-touches.fr



La grande salle

Capacité de 534 personnes dont 360 assises.
Elle dispose d'un bar avec 3 petits frigos, d'une petite cuisine avec 1 plan de travail, 1 frigo et 1 évier et d'une petite salle.
Tarifs à la journée
130 € pour les associations touchoises
250 € pour les particuliers touchois
500 € pour les associations ou particuliers hors commune.
Possibilité de louer la grande salle avec la cuisine se trouvant au niveau inférieur pour un surcoût de 50 € (Touchois) ou 100 € (hors commune).



Le réfectoire

Capacité de 137 personnes dont 72 assises.
Tarifs à la journée
90 € pour les associations touchoises
90 € pour les particuliers touchois
180 € pour les associations ou particuliers hors commune
Possibilité de louer la cuisine attenante pour un surcoût de 50 € (Touchois) ou 100 € (hors commune).



La salle orange

Capacité de 250 personnes dont 100 assises.
Tarifs à la journée
70 € pour les associations touchoises
125 € pour les particuliers touchois
250 € pour les associations ou particuliers hors commune

Enfance / Jeunesse

■ De 0 à 3 ans

Multi accueil



Ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30, pour un accueil régulier ou occasionnel de vos enfants jusqu'à 6 ans. Le Multi Accueil est située au 2 rue des Colibris 44390 Les Touches. contact au 02.51.12.49.61 ou takinou@hsm-enfance-famille.fr

www.main-dans-la-main.fr/rechercher-un-etablissement/enfance/44-loire-atlantique/les-touches-1

Relais Assistante Maternelle RAM

Le RAM s'adresse aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel.

Pour les parents, le relais apporte :

- Une aide dans la recherche d'une assistante maternelle agréée
- Un accompagnement pour préparer l'accueil de l'enfant
- Des informations sur les démarches administratives que vous devez faire en tant qu'employeur
- Des conseils pour rédiger les contrats, remplir les bulletins de salaire

Pour les Assistantes maternelles, le relais propose :

- Un lieu où vous pouvez échanger, être écoutées et vous documenter
- Des informations sur votre statut : droits et devoirs, contrats et salaires
- Des actions de formation vous permettant la réactualisation de vos connaissances et la rencontre d'autres assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance
- Des contacts avec les parents à la recherche d'un accueil pour leur enfant

Le Ram est ouvert le jeudi de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous.

Enfance / Jeunesse

■ DE 3 À 11 ANS

ALSH (inscription via le Portail Famille)



Contact : Cathalina BEAUTEMPS ,
Directrice de l'Accueil de Loisirs.
Mail : lespetitsdroles44@gmail.com
Tél : 02.51.12.42.96 ou 06.23.95.25.45

Contact Mairie : Myriam CHOTARD, coordinatrice enfance jeunesse.
Bureau affaires scolaires à la Mairie.
Mail : myriam.chotard@les-touches.fr
Tél : 02.40.72.93.39

Les horaires d'ouverture :

L'accueil de loisirs est ouvert de 09h00 à 17h00. Une garderie est proposée dès 07h30 et le soir jusqu'à 18h30.

Inscriptions par créneaux horaires :

Demi-journée : Matin 9h00 - 12h00 ou après-midi 14h00 - 17h00.

Demi-journée avec repas : 9h00 - 14h00 ou 12h00- 17h00.

Journée : 9h00 - 17h00 avec repas.

Garderie : 7h30 - 9h00 et 17h00 - 18h30.

Modalités d'inscription :

Les réservations s'effectuent à la date précisée sur le Portail Famille. Après cette date, les inscriptions seront acceptées ou non afin de respecter le taux d'encadrement. Toute inscription dès lors qu'elle est validée est définitive.

En cas de changement, prévenir la Mairie ou l'accueil 7 jours ouvrés avant la date à défaut l'inscription initiale sera prise en compte et facturée.



Enfance / Jeunesse

DE 3 À 11 ANS

La passerelle (de 9 à 11 ans) vers l'AJICO

La passerelle est dédiée aux enfants de 9 à 11 ans

La passerelle a pour but de proposer aux plus grands de l'accueil de loisirs des activités spécifiques à cette tranche d'âge.

Plusieurs activités sont proposées en demi-journée ou en journée.

L'inscription et le tarif sont les mêmes que pour une inscription à l'ALSH.

L'enfant peut être accueilli le matin à l'ALSH ainsi qu'au repas.

Un transport est assuré de l'ALSH vers le local de Nort-sur-Erdre.



Enfance / Jeunesse

DE 3 À 11 ANS

Accueil périscolaire " les petits drôles "

L'accueil Périscolaire est organisé à l'initiative et sous la responsabilité de la commune Les Touches. L'accueil est situé au pôle enfance "Les Moulins de Juillet" 1 rue des colibris 44390 Les Touches.



Horaires d'ouverture :

Pour les élèves de l'école des Moulins de Juillet : de 07h30 à 8h45 et de 16h45 à 19h15.

Pour les élèves du Sacré Coeur : de 07h30 à 09h00 et de 16h45 à 19h15.

Contact :

Cathalina BEAUTEMPS , directrice de l'Accueil Périscolaire.

Mail : lespetitsdroles44@gmail.com

Tél : 02.51.12.42.96 ou 06.23.95.25.45

Contact Mairie :

Myriam CHOTARD, coordinatrice enfance jeunesse.

Bureau affaires scolaires à la Mairie.

Mail : myriam.chotard@les-touches - Tél : 02.40.72.93.39



Enfance / Jeunesse

DE 3 À 11 ANS

Informatisation des services municipaux « Enfance - Jeunesse » pour les familles.

Simplifiez votre quotidien grâce aux services en ligne !

Près de 180 familles Touchoises utilisent régulièrement des prestations municipales liées à l'enfance jeunesse : restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement. La municipalité a décidé de mettre en place **pour la rentrée de septembre 2019 un PORTAIL FAMILLES.**

Cet outil vous permettra d'obtenir à terme des informations liées aux prestations « Enfance - Jeunesse » pour vos enfants sur la commune et de simplifier vos démarches.

Des identifiants seront communiqués à chaque famille utilisatrices.
Cet espace permettra :

- d'effectuer les réservations aux services (restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement)
- de signaler et de justifier des absences
- de consulter les présences, les factures, les tarifs, les règlements intérieurs,...

Contact Mairie :

Myriam CHOTARD, coordinatrice enfance jeunesse.
Bureau affaires scolaires à la Mairie.
Mail : myriam.chotard@les-touches
Tél : 02.40.72.93.39

Enfance / Jeunesse

DE 11 À 18 ANS

AJICO

L'Animation Jeunesse InterCOMMunale est un service d'accueil des jeunes de 11 à 18 ans sur les communes de Nort-sur-Erdre, Casson et Les Touches.

Un local situé à Nort-sur-Erdre permet d'accueillir les jeunes le mercredi et pendant toutes les vacances.

Des activités sont proposées par des animateurs qualifiés et sur initiative des jeunes le week end et pendant les vacances.

Contact :

Animation Jeunesse Intercommunale
1 bis rue François Dupas 44390 Nort-sur-Erdre
Tél : 02 51 12 66 14

RECENSEMENT



Pourquoi se faire recenser ?

Cette démarche facilite votre inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). L'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat), pour pouvoir réaliser des missions (Volontariat International en Entreprise, Service civique...).

Quand se faire recenser ?

Dans les 3 mois suivant vos 16 ans.

Comment se faire recenser ?

Vous pouvez vous faire recenser directement à la Mairie de votre domicile (la présence du recensé est obligatoire) ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr. Dans les deux cas, vous devez présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé(e), vous obtiendrez votre attestation de recensement. Environ un an après, vous serez convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté où vous obtiendrez un certificat de participation (qui remplacera l'attestation de recensement).
Toutes les infos complémentaires sur www.defense.gouv.fr/jdc



Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local. Celui-ci est géré par un conseil d'administration composé de membres élus par le conseil municipal et de membres représentants et œuvrant dans les domaines de la lutte contre les exclusions, ces personnes sont nommées par le Maire et sont soumises au secret professionnel.

Le rôle du CCAS

Le CCAS mène des actions autour de deux populations

- Les personnes Agées
- Les personnes en situation de précarité ou difficultés sociales.

Les différents rôles du CCAS sont ainsi les suivants :

- soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements bon alimentaires. Il peut intervenir sous forme de prestations non remboursables.
- participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et réorienter les personnes : vers l'interlocuteur le plus à même de l'aider, du fait du nombre d'acteurs sociaux sur le territoire pour un accompagnement en cas de difficulté sociale, financière, administrative, familiale ou professionnelle.

Actions du CCAS de la commune des Touches

- Repas des aînés
 - Séjour des Séniors en vacances
 - Mise à disposition du logement d'urgence.
- Prise de rendez-vous : accueil.mairie@les-touches.fr

Des assistantes sociales sont à votre écoute à Nort-Sur-Erdre :

33 bis rue du Général Leclerc 44390 – Nort-Sur-Erdre Tél : 02.40.29.54.35
Courriel : contact@loire-atlantique.fr

Les associations

Le tissu associatif des Touches est très dynamique, vous trouverez ci-après la liste des associations Touchoises et intercommunales

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE	MAIL
A.C.S.I.R.N.E	Dominique GUELLIER	02 40 29 64 38	
AFN	Gérard BECHU	02 40 72 40 83	
AMICALE SAPEURS POMPIERS	Florence HIVERT	06 03 87 13 14	amicalepompierslestouches@gmail.com
ANIMATION SPORTIVE CG (sports enfant)	Monique MACE	06 86 45 82 87	mmace@cg44.fr
ASSOCIATION ARTS	Laureline FOUCAULT	06 59 90 41 05	www.association-arts.com
AU FIL DE L'ERDRE (chorale)	Danielle FREMONT	02 40 77 62 55	danielle.fremont@orange.fr
BIBLIOTHÈQUE Milles et une page	Nadia BAKHOS	06 24 85 05 97	nadia.bakhos@gmail.com
CHASSE N/O TOUCHOISE	Michel BOURON	02 40 72 19 06	aurore_lopez147@hotmail.com
CLUB LOISIRS ET CULTURE	Yves PERRIGOT	02 40 72 43 06	loisirs-et-culture-lestouches@orange.fr
COMITÉ DES FÊTES DE LA MARTELIÈRE	Dominique MARMET	06 88 06 36 30	dominique.marmet@orange.fr
CYCLO TOUCHOIS	Marc MENARD	06 09 23 65 34	marcmenard@sfr.fr
DESTINATION CORPS ET HARMONIE (yoga)	Laëtitia TALLÉ	07 50 96 15 90	d.corps.harmonie@laposte.net
DON DU SANG	Gilles GUINOUE	06 79 65 35 07	gilles.guinouet@wanadoo.fr
DYNAMIQUE TOUCHOISE (loisirs)	Daniel BORIE	06 03 37 25 61	daniel.borie50@sfr.fr
E.M.I Musique	Richard SIMAILLEAU	07 83 04 10 75	emi@ecoledemusique-emi.com
FOYER DE VIE (section lidt)	Jean Pierre LEFEUVRE	02 51 12 89 70	foyer@gie-charmilles.fr
FUTSAL TOUCHOIS	Romain LERAY		futsaltouchois@gmail.com
GYM CLUB DES TOUCHES (sports enfant)	Frédéric BRIANT Solène LEFEUVRE	06 50 10 20 98 06 58 57 89 83	gymclubdestouches@gmail.com
GYMNASTIQUE DYNAMIQUE	Colette JUPIN	06 60 99 21 87	jupin.colette@hotmail.fr
HISTOIRE ET PATRIMOINE	Christian MARCHAND	06 77 19 90 03	hist.patri.lcdh@free.fr
JEUN'S ANIM'S (animation)	Antoine GUERON	06 22 91 24 86	jeunanim@gmail.com
KART CROSS	Jean-Paul AMERAND	06 80 93 26 16	contact@planet-kartcross.com
L'ANCRE (aide)	Régine MONDAIN		pmondain@libertysurf.fr



Santé / services

ASSOCIATION	CONTACT	TÉLÉPHONE	MAIL
LE SOLEIL DES CHARMILLES (ainés)	Madeleine BÉCHU	02 40 72 40 83	madeleine.bechu@wanadoo.fr
LES 2 MAINS GAUCHES (fléchettes)	Cyril LEDUC		
LES ARCHERS DES TOUCHES	Nicolas GAILLET	06 07 54 33 53	nicolas.gaillet@gmail.com
LES COMÉDIENS DE LA BUTTE (théâtre)	Sandrine HENZE	06 13 18 78 46	comediensofthebutte@gmail.com
LES JEUNES DES TOUCHES (animation)	Philippe GAUTIER	06 77 95 31 18	micphi@sfr.fr
LES MINI-POUCES (assistantes maternelles)	Pascale LE MAITRE	06 62 77 24 71	mochlopage@free.fr
LES PARENTS DES MOULINS DE JUILLET (école)	Patrick CHOUPIN	06 76 02 66 70	association@ecoledestouches.fr
LES PIEDS NICKELS (marche)	Corinne AVENDANO	06 50 78 00 81	corinne.avendano@orange.fr
LES P'TITS FRÈRES DE BACCHUS (loisirs)	André ROINE	06 79 41 01 94	bacchus.44390@free.fr
LES TOUCHES FOOTBALL CLUB	Yohann ROUSSEAU	06 67 91 65 46	yohann_rousseau@hotmail.fr
LES TOUCHES MUSICALES	Michel GUIHENEUF	06 86 73 19 28	mi.guiheneuf@free.fr
LES TOUCHES PÉTANQUE	Jean-Marc MORICE	06 85 14 72 23	morice.jean-marc@wanadoo.fr
LES TOUCHES RUNNING	Anthony DOURNEAU	06 40 13 18 02	lestouches-running@hotmail.fr
LES TRAITS D'UNION EQUESTRE	Patrick MARCHAND	06 62 95 43 34	etravers.chaix@orange.fr
LES VOLANTS FOUS (section LIDT) (badminton)	Lucas PERRIGOT	06 77 06 78 82	luca_ph@hotmail.fr
L'HELICE SILENCIEUSE (section LIDT) (modelisme)	Philippe GAUTIER	06 77 95 31 18	micphi@sfr.fr
MAISON DE RETRAITE	Jean-Michel ROGER	06 43 00 11 73	jean-michel-roger@orange.fr
MUTUELLE D'ENTRAIDE	Patrick BOURÉ	02 40 72 49 15	
NAC-LES TOUCHES BASKET	Sylvain TRÉHOLAN	06 82 96 49 33	president.nact.basket@orange.fr
O.G.E.C. - ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE	Solène GEFFRAY	06 59 75 71 53	ogec.sacrecoeur.lestouches@gmail.com
POLYGLOTTE (langue)	Didier TERRIEN	02 40 72 12 71	srtd@neuf.fr
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)	Patricia CORGE	06 74 71 13 94	ram@les-touches.fr
SOLIDAIR'AUTO (aide)	Odile CHERBONNIER	06 49 07 33 81	norbert.cherbonnier@wanadoo.fr
SOUVENIR FRANÇAIS	Yves MARTIN	02 40 72 46 69	
TENNIS DE TABLE	Richard SIMAILLEAU	06 64 11 94 10	lestouchestennissetable@hotmail.fr
TOUCH'DANSE	François PETIT	07 81 17 13 11	contact@touchdanse.fr

Pharmacie Roy

15 rue du Calvaire, 44390 Les Touches
02.40.72.43.54

Horaires :

le lundi de 14h30 à 19h00, du mardi au vendredi de 09h00 à 12h30 et 14h30 à 19h00 ;
le samedi de 09h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30

Centre de soins infirmiers

33 bis rue du Général Leclerc, 44390 Nort-sur-Erdre
02.40.29.26.38

Permanences sur les Touches : 17 rue du calvaire
du lundi au samedi de 09h00 à 09h30 (sans rendez-vous).

Kinésithérapeute

M. Pascal Roye,
17 rue du Calvaire, 44390 Les Touches
consultation de 10h00 à 19h00 (au cabinet et à domicile)
02.40.72.73.91

Ostéopathe

Mme Laetitia Tallé
6 place de la Mairie, 44390 Les Touches
07.50.96.15.90

Ambulances nortaises

1 avenue des Fauvettes, 44390 Nort-sur-Erdre
02.40.72.14.14

Centre médico-psychologique

15 rue Général Leclerc, 44390 Nort-sur-Erdre
02.40.29.59.80

Sophrologie

Mme Stéphanie Etienne
La Coudraie, 44390 Les Touches
06.20.65.71.86

Résidence Saint Joseph

6 rue des Charmilles, 44390 Les Touches
02.51.12.89.00

La collecte des déchets

SERVICE GÉRÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE & GESVRES

La Fréquence

Votre bac à ordures ménagères et vos sacs jaunes sont collectés toutes les 2 semaines le même jour. Le nombre de levées du bac à ordures ménagères compris dans le forfait annuel est toujours de 12 levées.

Le jour et la semaine de collecte

Le jour et la semaine de collecte de votre bac à ordures ménagères et de vos sacs jaunes vous sont communiqués par le service Déchets, Vous pouvez aussi consulter la carte interactive pour connaître votre jour et semaine de collecte.

Attention

- Pensez à sortir votre bac la veille au soir, la collecte s'effectuant entre 5h et 21h
- Les collectes des jours fériés et des jours suivants sont décalées au lendemain

À savoir :

En cas d'oubli de sortie du bac ou de surproduction ponctuelle, des sacs payants sont disponibles en mairie ou au service Déchets de la communauté de communes Erdre & Gesvres (ces sacs sont à présenter à l'extérieur du bac pour la collecte) :

- 2,5 € le sac blanc de 50 L
- ou 1,5 € le sac rouge de 30 L.

Tarifs en vigueur :

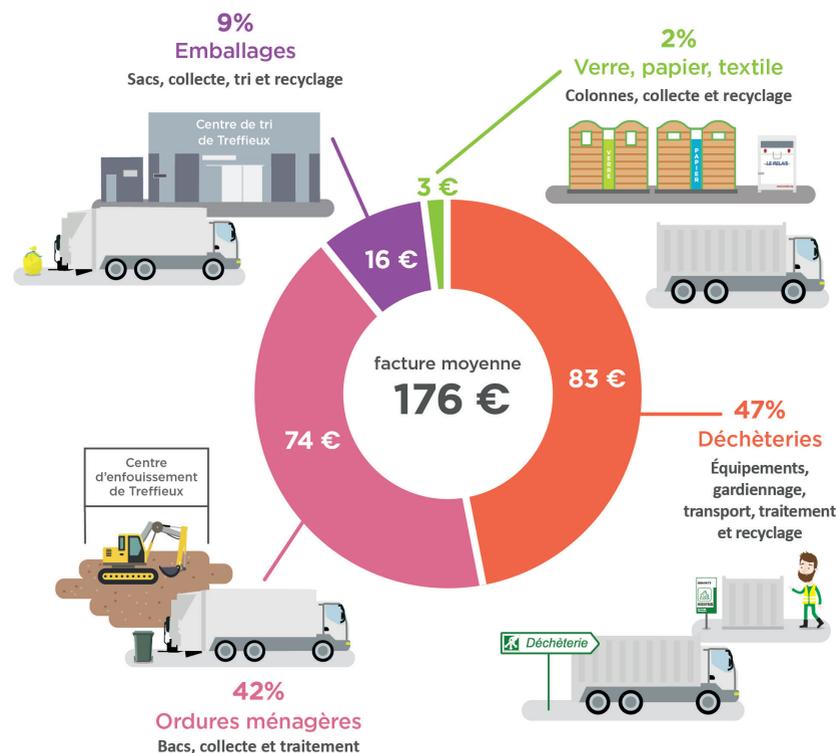
TAILLE DU BAC	TAILLE DU FOYER	PART FIXE ANNUELLE (1)	PRIX UNITAIRE À LA LEVÉE (2)
80 L	1 pers	128.02 €	2.74 €
120 L	2 pers	142.34 €	3.43 €
180 L	3 à 4 pers	163.81 €	4.45 €

(1) donne accès à tous les services + 12 levées du bac

(2) à partir de la 13^{ème} levée

La collecte des déchets

Pour une facture moyenne de 176 €



Collecte des sacs jaunes

Repérez-vous grâce au calendrier de collecte téléchargeable sur le site www.cceg.fr ou sur le site de la commune www.lestouches.fr.

Contact Déchets : 02.28.02.28.10

4, rue Olivier de Serres PA La Grand'Haie

44119 Grandchamp des Fontaines

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 16h30





Mairie de Les Touches
4 place de la Mairie
02 40 72 43 80
www.lestouches.fr